



Les Basses Vallées Angevines

À la confluence de 4 rivières

La Mayenne

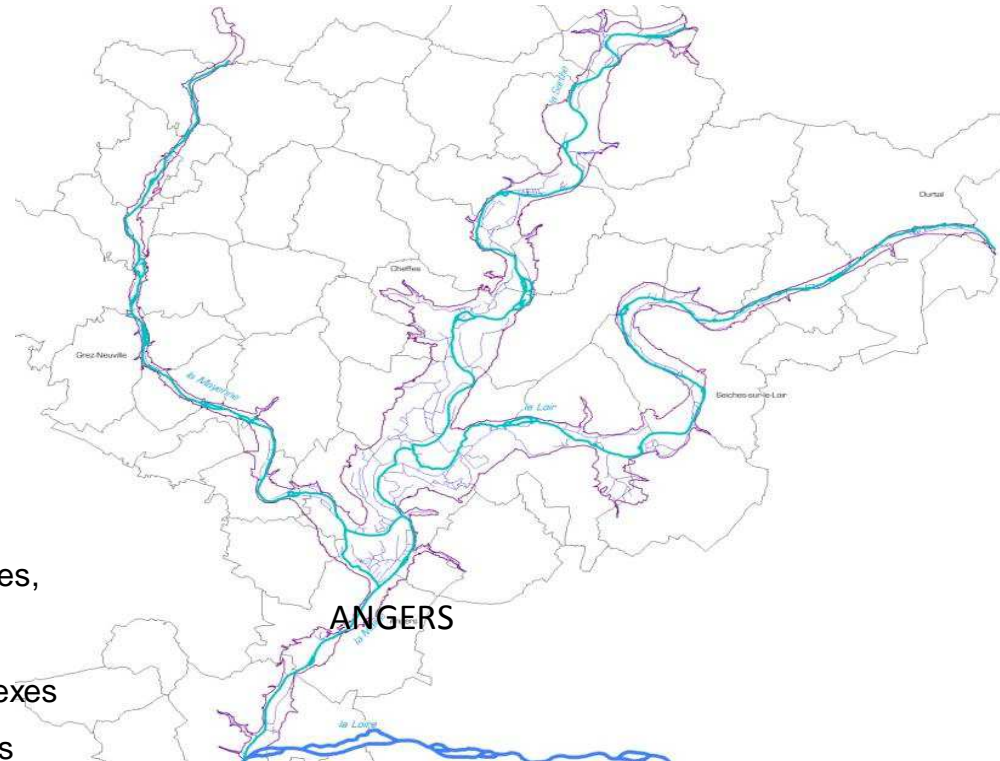
La Sarthe

Le Loir

La Maine

Soit près de

- 10 000 ha de zones humides,
- 140 km de cours d'eau
- et 320 km de boires & annexes
- 67 % de prairies inondables



Les enjeux forts du site

Enjeux économiques:

Élevage – Tourisme

Enjeux écologiques:

Réservoir de biodiversité
(Natura 2000)

Zone humide (RAMSAR)

Enjeux sociétaux :

Expansion des crues

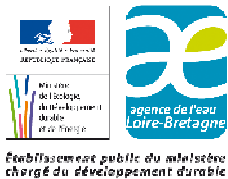
Paysage identitaire

Loisirs



Jean ROUSSELOT, responsable du service gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, Angers Loire métropole
 Atelier 44 « Préservation de la biodiversité : quelles actions pour l'agence de l'eau ? »
 Jeudi 26 janvier 2017 – De 11h30 à 13h





Le CTMA des Basses Vallées Angevines

Signature d'un Contrat Territorial "Milieux Aquatiques" entre l'Agence de l'eau et 9 maîtres d'ouvrage : 2014-2019

Les objectifs du CTMA :

- ❑ Améliorer la qualité et le fonctionnement des cours d'eau et zones humides dans l'intérêt des différents usages (objectif de bon état des masses d'eau de la DCE, participe aussi à la DI)
- ❑ Mettre en œuvre une partie des actions proposées dans le cadre du document d'objectifs Natura 2000 (Directive Habitat, Oiseaux)

		Plan de Financement		
Travaux	Coût (TTC)	AELB 60%	Région 20 %	MO 20 %
Total	7,7 M€	4,62 M€	1,54 M€	1,54 M€

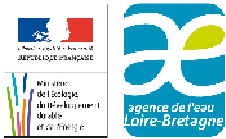
Les acteurs du projet :

- ❑ 6 EPCI dont **Angers Loire Métropole** = opérateur Natura 2000 du site et animateur CTMA pour le compte des 6 intercommunalités (3 en 2017)
- ❑ La **LPO Anjou** = co-animateur Natura 2000 (avec la CA49) et intervient comme propriétaire/gestionnaire de certains espaces (zones humides).
- ❑ La **Fédération de pêche** participe à la gestion et à la restauration des milieux aquatiques.
- ❑ Le **Département**
 - propriétaire du DPF depuis 2008 (Voies navigables) et 2009 (Loir)
 - BVA = espace naturel sensible (ENS)



Jean ROUSSELOT, responsable du service gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, Angers Loire métropole
 Atelier 44 « Préservation de la biodiversité : quelles actions pour l'agence de l'eau ? »
 Jeudi 26 janvier 2017 – De 11h30 à 13h





financement public du ministère chargé du développement durable

Cas de l'île St Aubin 600ha de prairies inondables

Triple enjeux :

- Gestion des niveaux d'eau (qualité d'eau et continuité)
- Préservation de la population de râle des genêts
- Maintien des activités agricoles (fauche + pâturage)

Travaux identifiés dans le CTMA :

- Entretien du réseau hydrographique (18km)
- Rénovation des ouvrages de régulation
- *Objectif* – Prolongement de la durée d'inondation

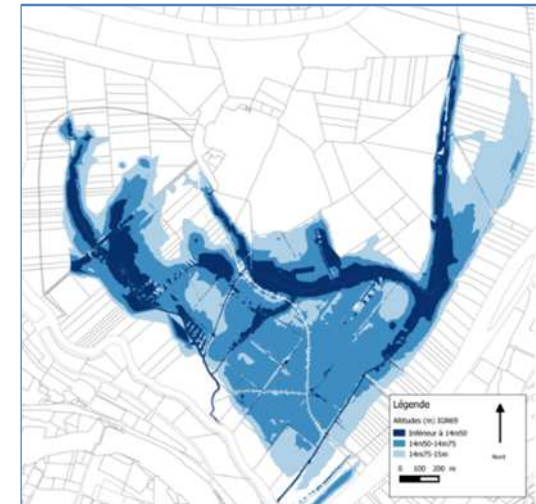


⇒ Enjeux contradictoires :

Arrivée des râles des genêts / Zones inondées
Zones inondées / Période de fauche
Période de fauche / Reproduction des râles

⇒ Concertation à mener dates/côtes

Simulation d'inondations à diverses côtes



Niveau d'eau maintenu (m)	Surface inondée (ha)	Surface utile pour la reproduction du brochet (≥ à 30cm)
14.5	39.98	3,66
14.75	125.09	24,69
15	193.28	95,28

Jean ROUSSELOT, responsable du service gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, Angers Loire métropole
Atelier 44 « Préservation de la biodiversité : quelles actions pour l'agence de l'eau ? »
Jeudi 26 janvier 2017 – De 11h30 à 13h

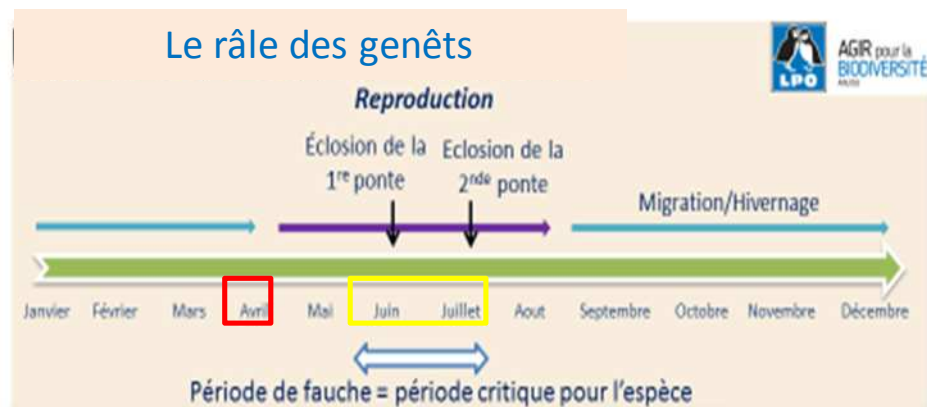


Concertation sur le niveau d'eau selon la date d'arrivée et la répartition des chants par côte :

⇒ Arrivée des râles majoritairement mi avril

Sur 52 ans :
1^{er} contact le 10 avril (+/- 9j)

⇒ Impossibilité de localiser précisément les râles selon leur date d'arrivée (périmètre)



Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
National	495-551	380-425	295-320	340-360	277-314	226-253	196-224*
BVA	211-225	217-227	219-231	161-166	71-85	80-93	96-107
ISA	32	29	36	28	5	10	12

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) du dispositif Natura 2000

⇒ Retard des dates de fauches

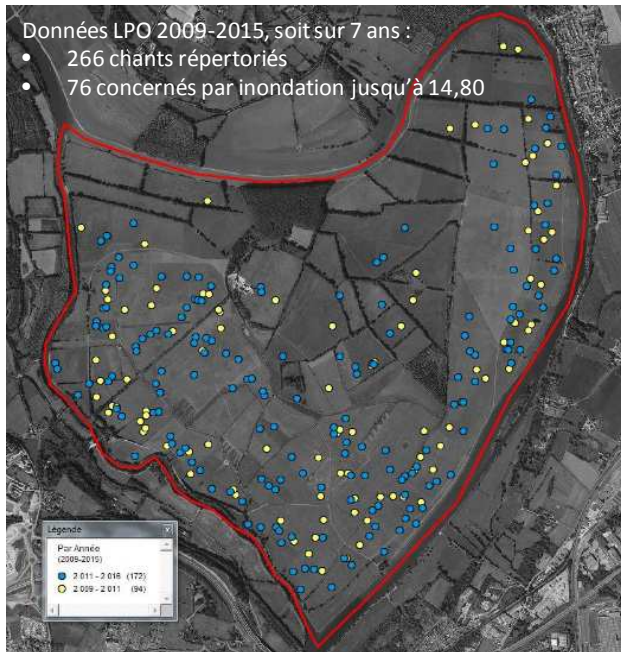
Inondations tardives responsables des chutes d'effectifs





Le rôle des genêts

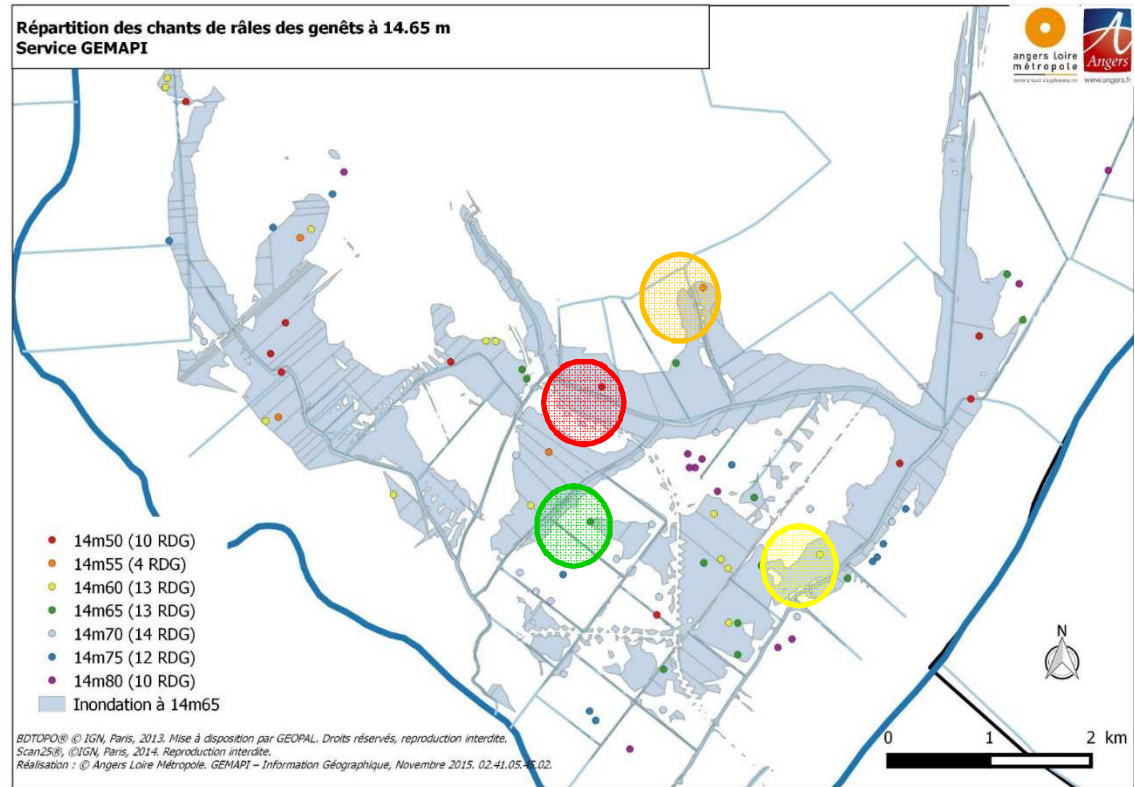
financement public du ministère chargé du développement durable



Nb de chants indicateur de présence (périmètre)

Jean ROUSSELOT, responsable du service gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, Angers Loire métropole
Atelier 44 « Préservation de la biodiversité : quelles actions pour l'agence de l'eau ? »

Jeu 26 janvier 2017 - De 11h30 à 13h



Simulations à différentes côtes

Niveau d'eau retenue à 14,65m au 15 avril : 81ha inondés

Niveau acceptable car 15% des râles (25% à 14,75)

Effet de seuil entre surface inondée/surface utile

Acceptation par les propriétaires et exploitants





Convergence Enjeux Eau et Biodiversité

Les actions actuelles sur le territoire montrent la convergence des enjeux Eau et Biodiversité (Zones humides, haies...) mais aussi le travail important de conciliation à réaliser. Dans le cadre réglementaire actuel changeant (évolution des acteurs, GEMAPI...), il est nécessaire de réfléchir plus globalement à la planification des territoires et à la convergence des thématiques/outils pouvant amener à l'implication d'acteurs sur des missions telles que :

- Natura 2000 / CTMA / Mesures Compensatoires ;
- Trame Verte et Bleue (Rôle écologique et hydraulique) ;
- Zones humides, cours d'eau.



Jean ROUSSELOT, responsable du service gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, Angers Loire métropole
 Atelier 44 « Préservation de la biodiversité : quelles actions pour l'agence de l'eau ? »
 Jeudi 26 janvier 2017 – De 11h30 à 13h

